

Envoi recommandé le 24-10-38
AL 50137

Jour le n° 075



D.A.

Siray le 20 octobre 1938

22 OCT 1938

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me procurer le passeport obtenu à Aurillac le onze
octobre mil neuf cent trente sept, pour me rendre à Rome
(Italie) afin d'y poursuivre mes études au Séminaire
Français

Ci-joints le reçu de la poste constatant le versement
de la somme de trente cinq francs montant du droit de timbre
et le certificat d'immatriculation au consulat de France
à Rome. Le versement a été effectué au compte courant
postal n° 12.02 Clément Feraud du "Régisseur de Recettes du
Service des Etrangers de la Préfecture du Cantal à Aurillac"

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance
de mes sentiments très distingués

Marius Maziers
Siray (Cantal)



Handwritten in red ink:
M. Maziers
10-10-38

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CANTAL

2^e Division

SERVICE
DES
ÉTRANGERS

Aurillac, le

27 Octobre 1938

Le Passeport ci-joint
est transmis à M. Gouner le
affaire de Piray, avec pièce
de bij vouloir le remettre à
son titulaire off^e l'abbé Maziers.

Reçu le passeport le 30 octobre 1938

M. Maziers

